

Séance du 4 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre octobre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CLAUDET Isabelle, Maire.

Etaient présents : Mmes CLAUDET, JUBERT-MILLIERE, & Mrs LOISEAU, CHAMBAUD, PINHEIRO, GERSON.

Etaient absents et excusés : Mmes JUCHORS, MONDION & Mr RATIVEAU

Absent en cours de démission : M. DAMIEN

Pouvoirs : Mme JUCHORS donne pouvoir à M. CHAMBAUD

Formant la majorité des Membres en exercice.

M. LOISEAU a été élu secrétaire de séance.

Objet : Maison de l'habitat

Thomas Bouveret, animateur de la maison de l'habitat de Joigny a sollicité Mme le Maire afin d'organiser une réunion d'information et d'échange à destination des élus de la commune autour de la **Maison de l'Habitat du Jovinien**, afin de les informer et de les mobiliser sur les questions liées à l'habitat sur notre territoire.

Cette réunion a eu pour objectif de présenter une mise à jour des services offerts par la Maison de l'Habitat : quels services y sont proposés ? Quelles aides sont disponibles ? Quel accompagnement est offert aux habitants ? Comment se déroule un entretien avec un conseiller ? Ce sera également l'occasion de recueillir des avis et suggestions pour permettre d'améliorer ce service et de le rendre encore plus utile aux Joviniens.

Des prospectus ont été distribués pour information.

Objet : Approbation du P.V. du 24 mai 2024

Approbation du P.V. du 24 mai à l'unanimité

Objet ; Démission de M. DAMIEN et attribution de ses commissions

Par courrier recommandé du 30 septembre, Olivier a fait part de sa volonté de démissionner. Attribution des commissions à la place de M. Damien : Karine Jubert-Millière : commission budget. M. Gerson : PETR-SCOT /économie /Siis (syndicat scolaire). M. Loiseau commission habitat.

Objet : Subvention sortie scolaire 2024

Nous avons reçu une demande de participation de la classe de St Martin au mois de juin, un courrier copié-collé à l'identique du courrier de Cudot. Suite à leur sortie scolaire la maîtresse des CM1 demande 48 € de participation de la mairie pour les 6 enfants de sa classe.

Objet : Obligation (payante) d'adhérer à Coloria (le cloud de Cosoluce)

Mme le Maire informe les conseillers que l'on a reçu en mairie au téléphone une proposition de Cosoluce afin d'utiliser leur cloud. On a reçu un devis détaillé sur lequel on n'avait pas donné suite. Aux dernières nouvelles reçues cela va devenir obligatoire. On propose aux élus d'accepter le devis car on est encore dans le temps pour la réduction proposée.

Objet : Point sur les finances

Bilan de la situation comptable favorable de la commune présentée par Mme Desamaison agent administratif au conseil.

Objet : Mutuelle santé et prévoyance de la CDG 89

Le Conseil municipal, au cas où les agents souhaiteraient changer pour le mutuelle et la prévoyance de la CDG, décide d'octroyer la somme de 25 € à chaque agent au titre de la mutuelle santé et 10 € pour la Prévoyance.

Objet : Proposition d'achat du terrain de M. Chambaud Alain

Le conseil municipal donne une suite favorable à la proposition de M. Chambaud. Celui-ci en demande entre 7 et 9 € le m2. Mme le Maire va se renseigner afin de proposer un prix correct.

Objet : Convention annuelle avec les associations et local RCO

Mme le Maire propose de faire une convention avec toutes les associations utilisant les locaux communaux. Il s'agit de mettre par écrit les obligations et devoirs de chaque partie.

Questions diverses

- Réunion publique avec le CAUE le mercredi 13 novembre pour essayer d'envisager l'avenir du site de l'ancienne épicerie.
- Caméra du stade un devis réactualisé sera demandé à l'entreprise Albingre. Le devis proposé par l'entreprise Marinelli n'a pas été retenu.
- Eclairage du stade : M. Juchors s'est occupé de faire vérifier l'étanchéité des boitiers ainsi que de remettre en fonction ceux qui étaient en défaut.
- Cimetière (végétalisation et gestion) : a été végétalisé et pour l'entretien une tondeuse sera achetée.
Gestion du cimetière : M. Pinheiro propose de passer par le SNU afin d'avoir une aide pour recenser toutes les tombes.
- Communication élus : mails, whatsapp ou autres : les élus préfèrent en majorité l'utilisation de Whatsapp.
- M. Chambaud propose de faire une délimitation en peinture afin de rendre visible et de protéger les enfants quand ils vont au car pour les rues de Verlin et de Bussy.

Levée de la séance à 21h12